

**SCP Stéphane VOGLIMACCI
NOTAIRE ASSOCIE
20110 PROPRIANO**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'OLMETO

Suivant acte reçu par Maître Stéphane VOGLIMACCI, Notaire à Propriano, le **23 Mai 2023**, Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions **des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil**, par :

Mme Marie Félicité Xavière PIANELLI, en son vivant retraitée, demeurant à OLMETO. Née à OLMETO, le 5 avril 1904. Veuve de M. Baptiste LEANDRI. Décédée à AJACCIO, le 29 janvier 1994.

Désignation des biens :

Un terrain cadastré Section D, N°378, Ldt LIGATO, pour 2ha 54a 04ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

**Adresse mail de l'étude : voglimacci@notaires.fr
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)**